

LE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES TERTIAIRES

Le secteur tertiaire joue aujourd'hui un rôle prédominant dans l'économie Algérienne.

Quelles activités recouvre-t-il ? Quel est son poids dans l'économie ? En quoi influence-t-il l'organisation du territoire ?

I. L'essor du tertiaire

1. Qu'est-ce que le tertiaire ?

- La définition la plus courante donnée de ce secteur est négative : tout ce qui n'est ni secteur primaire (agriculture) ni secteur secondaire (industrie). Autrement dit, le tertiaire regroupe les activités de commerce (échange de marchandises), de transports et de services (échange de biens non matériels, comme le savoir).
- On classe généralement les services en deux catégories :
 - les **services marchands** dont le but est de rapporter de l'argent : professions libérales (avocat, médecin), spectacles, tourisme, assurances, banques, gestion, conseil, transport et télécommunication ;
 - les **services non marchands** financés par l'impôt et gérés par l'État ou les collectivités locales (éducation, police, santé, administration).

2. Une activité prépondérante

Le poids du tertiaire dans l'économie s'est considérablement accru. Il représente **une part importante PNB**.

- Le développement des activités tertiaires s'explique par plusieurs facteurs :
 - la hausse du niveau de vie et l'accroissement du temps libre ont créé **de nouveaux besoins** ; la réduction du temps de travail en particulier, augmente la consommation de services de loisir ;
 - la **généralisation du travail féminin** a entraîné l'apparition de nouvelles activités (garde d'enfants, restauration, ménage) ;
 - l'**urbanisation** favorise les services (proximité) ;
 - les **entreprises** consomment également de plus en plus de services (conseil, recherche, publicité).
 - le **vieillessement** de la population favorise, enfin, deux types de demandes : les jeunes retraités voyagent beaucoup et se cultivent, ils consomment des services de loisir ; les plus âgés nécessitent des services de santé (aide à domicile aux personnes dépendantes, maisons de retraite) dont le développement est encouragé par des mesures législatives appropriées.

II. Les villes et les activités tertiaires

Dans les villes, l'essor des services a été considérable : ils sont présents partout mais particulièrement nombreux et variés dans les grandes agglomérations. Les services « supérieurs » (faisant appel à une main d'œuvre très qualifiée) doivent attirer une clientèle abondante pour être rentables et s'installent souvent dans les villes les plus influentes. Certains services rares (administration nationale, information) ne sont localisés que dans la capitale. Dans les petites villes, en revanche, le manque de rentabilité conduit à la fermeture de nombreux services (maternités, classes dans les collèges, ...). Les services dépendent donc étroitement de **la hiérarchie urbaine**.

2. Dans l'espace urbain

- Le **centre-ville** accueille généralement l'administration, les sièges sociaux, la direction des banques, les services aux entreprises. Il concentre aussi les boutiques et commerces (rues piétonnes).
- À la **périphérie** (voire en banlieue) s'installent les activités qui ont besoin de place comme les universités, les centres commerciaux, les aéroports et les centres hospitaliers. Les services tournés vers les entreprises s'implantent également dans cet espace pour se rapprocher des zones industrielles.